

LA LETTRE DE L'ESPER N°11 – Novembre 2011



EDITORIAL

Par Roland Berthilier, Président

L'automne 2011 sera donc placé sous le signe de la rigueur.

Cette annonce a de quoi faire rire jaune tous ceux qui n'ont pas attendu la déclaration du Premier Ministre pour avoir très bien compris qu'ils vivaient et ressentait au quotidien, depuis plusieurs mois et années à présent, cette rigueur imposée et ses conséquences. C'est ainsi qu'un récent rapport est venu nous rappeler une nouvelle fois que les jeunes, pour lesquels nos organisations se mobilisent au quotidien, sont parmi les plus touchés par la crise économique et sociale, et que les situations de grande précarité se multiplient désespérément dans cette population, qu'ils soient diplômés ou non.

Enseignants et acteurs éducatifs ont également eu tout loisir de goûter à la rigueur, qu'il s'agisse de la dégradation de leurs conditions de travail ou des gels salariaux successifs... Et nous tous, militants associatifs, mutualistes... voyons avec de plus en plus d'inquiétudes les conséquences des évolutions des politiques publiques sur le financement de nos organisations, et donc sur les services rendus : répercussion de la taxe sur les mutuelles en matière d'accès aux soins, nouvelles réductions des subventions aux associations complémentaires de l'École, hypothéquant parfois l'avenir...

Tout ceci laisse un goût amer, car il est évident que la rigueur que le Gouvernement souhaite aujourd'hui administrer à notre pays est une rigueur injuste, qui s'applique toujours aux mêmes et fait porter les efforts sur les plus fragiles, au détriment des privilégiés et des plus riches. Et on est même au bord de l'étranglement quand Hervé Novelli, lançant son courant dit des « réformateurs libéraux », en compagnie notamment du Ministre Luc Chatel, explique que les vrais responsables de la crise sont les 5,2 millions de fonctionnaires, et qu'il conviendrait, pour diminuer les dépenses publiques, de supprimer purement et simplement leur statut pour plus de 3 millions d'entre eux, dont les enseignants évidemment ! Cette aberration économique a le mérite d'explicitier encore davantage les objectifs de la politique actuelle : détricoter les services publics sous prétexte de « bonne gestion », et pointer chaque jour de nouveaux boucs émissaires, afin d'appliquer le précepte du « diviser pour mieux régner »...

Mais la situation actuelle génère également une impression vertigineuse, car la spirale des plans de rigueur partout en Europe ne parvient pas pour autant à enrayer la progression de la crise, ni à rassurer ces fameux marchés dont la faim semble insatiable. Et ceci tandis que les peuples s'éloignent chaque jour un peu plus d'une Europe qui ne semble pas particulièrement tenir à leur donner la parole...

Ironie du sort, c'est dans ce contexte que se tient le 4ème mois de l'Économie Sociale et Solidaire, une économie porteuse de valeurs aux antipodes du système financier qui nous a conduits à la crise que nous traversons actuellement. Saura-t-elle, cette économie, se faire entendre assez fort pour renverser les points de vue, et trouvera-t-elle une parole politique qui s'affirmera pour reprendre le dessus sur les marchés et les finances, imposer des régulations, et encourager le développement de cette économie du réel, du terrain, de la proximité, de la primauté de la personne sur les capitaux ?

En France, nous avons plusieurs mois pour peser et contribuer à cette prise en compte, à l'occasion des élections présidentielle et législatives. Des initiatives des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire commencent à se faire jour en ce sens : elles ne manqueront pas de s'intensifier dans les mois à venir, et L'ESPER y prendra toute sa place.

L'ESPER qui continue à avancer vers sa structuration régionale ; et qui organisera, à l'occasion du Salon de l'Éducation de ce mois de novembre, un débat sur l'éducation à l'économie sociale, pour continuer à faire valoir notre volonté de nous investir sur ce dossier, comme nous nous y sommes engagés. Et ce au moment où la commission « entrepreneuriat » du MEDEF vient de publier un rapport conséquent, exprimant une nouvelle fois sa volonté de faire rentrer dans l'École l'esprit et la culture de l'entreprise... La balle est donc plus que jamais dans le camp des organisations de l'Économie sociale, et plus particulièrement de celles qui sont partenaires de l'École de la République !

ACTUALITÉS DE L'ESPER

L'ESPER au Salon de l'Education 2011



Comme l'année dernière, L'ESPER tiendra un stand au Salon Européen de l'Education qui se tiendra du 24 au 28 novembre au Parc des Expositions de Paris Porte de Versailles. Ce stand, situé au cœur de la Cité de l'Education, sera d'une taille conséquente et comportera cette fois-ci un espace « agora » d'une trentaine de places, permettant l'organisation de petits débats ou d'animations. Le CAPE (Collectif des Associations Partenaires de l'Ecole) sera également présent sur ce stand.

Les temps forts de L'ESPER au Salon :

- Apéritif convivial le **vendredi 25 novembre à 12h**, ouvert à tous, et dédicace de l'ouvrage de Guy Georges « *Majuscule comme instituteur* »
- Débat le **samedi 26 novembre à 11h** à l'occasion du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire : « **L'ESPER mobilisée pour la prise en compte de l'économie sociale dans l'éducation et les formations !** »

Présentation de l'initiative



A l'occasion du « mois de l'ESS », L'ESPER, qui regroupe 38 associations, mutuelles, coopératives et syndicats du champ de l'éducation, expose lors d'un débat au Salon européen de l'éducation son **engagement sur le dossier d'une meilleure prise en compte de l'économie sociale dans l'éducation et les formations**, et l'illustre par la présentation de projets concrets : **jeu sur les différentes familles de l'économie sociale**, à destination des lycéens, et **développé par l'OCCE** ; projet « citoyenneté économique », avec intervention dans des lycées techniques et professionnels d'Ile-de-France, développé par la coopérative d'activité et d'emploi **Coopaname**.

Site Internet de L'ESPER

Des mises à jour ont été effectuées sur le nouveau site de L'ESPER, en ligne depuis la rentrée : n'hésitez pas à les consulter, à nous faire remonter vos remarques et avis (contact@lesper.fr), et à faire connaître ce site autour de vous !

www.lesper.fr

Représentations régionales : c'est parti !

Le Conseil d'administration de L'ESPER a adopté une liste attribuant à chaque région un correspondant régional. Ces correspondants, issus de différentes organisations membres de L'ESPER, ont reçu les contacts des interlocuteurs locaux des organisations membres dans chaque région, et seront chargés d'organiser avant la fin de l'année la première réunion les réunissant. Près d'un an après la naissance officielle de L'ESPER, ses déclinaisons locales sont donc en passe de devenir réalité !

ACTUALITÉS DES MEMBRES



Le Conseil National Scientifique et Stratégique de l'a.i.e.f.p.a organise le mercredi 23 novembre 2011 **un colloque gratuit sur le thème :**

Les Maisons d'Enfants à Caractère Social aujourd'hui : quels enjeux, quels défis ?

De 9 h à 17 h à REIMS – Hôtel de la Paix (8 rue Buirette)

Les Maisons d'Enfants à Caractère Social cristallisent bien souvent les difficultés croissantes qui traversent notre société d'aujourd'hui, confrontée au primat de l'économique sur l'humain et à une crise économique et sociale majeure. Les structures d'aide à l'enfance se doivent de répondre aux situations individuelles complexes qu'entraînent la mondialisation et les phénomènes migratoires corollaires. Au cours de cette journée d'échanges, nous montrerons comment, face aux réponses sécuritaires, de nombreuses réponses innovantes se font d'ores et déjà jour. Croisant les expériences déjà réussies et la réflexion théorique, nous tenterons, dans une optique stratégique et prospective, d'ouvrir des pistes d'action conformes à nos valeurs et à notre conviction que « Tout enfant est éduicable ».

Inscription obligatoire : Réseau Educatif de Soins et d'Accueil Champenois, Colloque CNSS, 3 rue Dumont d'Urville, 51100 REIMS (03 26 77 42 00). Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de l'association laïque pour l'éducation, la formation, la prévention et l'autonomie www.alfepa.asso.fr

Repas 20 €€

Avec la généreuse participation du Conseil Général de la Marne, de la Société Générale, la MAIF, la Caisse d'Epargne et le LCL.



L'ANATEEP partenaire d'une campagne de sensibilisation à la sécurité dans le transport scolaire avec le Ministère des transports

Organisée le 1^{er} septembre à Angliers, dans la Vienne, à l'initiative de Jean-Pierre Raffarin, sénateur du département, une table ronde présidée par le ministre des transports Thierry Mariani a rassemblé les principaux acteurs du transport scolaire et de la sécurité routière: DSCR, Préfecture de la Vienne, Conseil général de la Vienne, GART, FNTV et ANATEEP. Ce village de la Vienne avait été endeuillé le 12 mars 2007 par le décès d'un jeune collégien lors d'une collision entre un car scolaire et un camion. Le point a été fait sur les mesures réglementaires prises récemment en faveur du transport d'enfants: obligation du port de la ceinture de sécurité, abaissement du taux d'alcoolémie, formation des conducteurs, installation des éthylotests. Le ministre a rappelé la date butoir du 1^{er} septembre 2015 sur l'obligation d'équiper l'ensemble du parc d'autocars en ceintures de sécurité et d'utiliser l'éthylotest anti-démarrage à bord.

Thierry Mariani a adressé à tous les présidents de conseils généraux, un guide rappelant les bonnes pratiques en matière de transports scolaires, synthèse du «guide pour la sécurité des transports scolaires à l'usage des décideurs locaux et de leurs partenaires», document auquel l'Anateep a contribué.

Christophe Trébosc, en représentation de l'ANATEEP, a rappelé l'action menée par l'association pour la qualité et la sécurité du transport scolaire. L'Etat, les autorités organisatrices et les transporteurs ont grandement contribué à l'amélioration de la sécurité du transport. Demeurent toujours l'importance du facteur humain et du comportement du jeune. Voilà pourquoi il est toujours utile de prévenir et d'éduquer à la sécurité, pour que les élèves évitent au maximum la prise de risque et soient eux-mêmes acteurs de leur propre sécurité. Depuis 25 ans, l'Anateep organise une campagne nationale d'éducation à la sécurité et à la citoyenneté.

En conclusion, le ministre a annoncé le lancement d'une campagne de sensibilisation début 2012, en partenariat avec l'Anateep, qui aura pour but de rappeler aux parents et aux élèves les consignes de sécurité à respecter dans les autocars et aux points d'arrêt.

Rencontre à l'Élysée le 3 octobre 2011 : vigilance et engagement militants payent !

Jean-Louis Garcia, président de la Fédération des APAJH, a été reçu avec les porte-parole du Comité d'Entente par le Président de la République. L'APAJH se félicite de cette rencontre au plus haut niveau de la République et souhaite qu'elle débouche sur de réels engagements politiques en vue d'une société inclusive où le handicap ne constituerait pas un motif d'exclusion.

La Fédération des APAJH note les avancées et constate les besoins encore considérables et insatisfaits sur le secteur de la scolarisation des enfants et jeunes en situation de handicap.

Les chiffres annoncés par le Président de la République, les pouvoirs publics, chiffres quasi exclusivement quantitatifs, demandent à être vérifiés et enrichis d'une analyse qualitative.

A ce jour, trop d'enfants en situation de handicap sont encore exclus de l'école de tous.

La scolarisation des enfants et jeunes en situation de handicap passe par :

- une réelle formation initiale et continue des personnels de l'Éducation Nationale,
- une accessibilité globale des lieux de scolarisation,
- un lien permanent et une synergie forte entre Éducation Nationale et secteur médico-social.

Par ailleurs, la Fédération des APAJH, s'est élevée fermement contre le rapport Doligé, la proposition de loi qui en découlait et plus particulièrement l'article 1 qui remettait totalement en cause la définition de l'accessibilité contenue dans la loi du 11 février 2005.

La Fédération des APAJH se réjouit d'avoir entendu lors de cet entretien le Président de la République déclarer qu'avec son gouvernement, il ne soutiendrait pas ce texte.

Cependant l'APAJH, au-delà des promesses, attend des actes et se méfie de toute modification réglementaire qui éviterait la décision du parlement.

Vigilance et engagement militants payent !

Le handicap est encore un combat !



CASDEN : une campagne de communication totalement revisitée pour affirmer ses valeurs

Depuis la mi-octobre, la CASDEN a lancé sa nouvelle campagne de communication institutionnelle qui s'appuie sur un concept créatif destiné à mettre en avant les valeurs de la banque coopérative.

A la base de cette prise de parole, une réflexion préalable conduite avec des philosophes pour identifier les valeurs représentant l'identité spécifique de la CASDEN. Des concepts clés s'en dégagent dont l'un constitue le message central de la nouvelle campagne : « A la CASDEN, défendre l'intérêt collectif permet de mieux prendre en compte l'intérêt individuel ».

Le nouveau territoire créatif exprime cette réalité ; il repose sur l'illustration. Le traitement s'est orienté sur un vocabulaire jeune et accessible, un choix de couleurs osé, un trait fin et une typographie évoquant une écriture manuelle. Le tableau met en valeur l'entraide de tous les Sociétaires pour faire aboutir les projets de chacun. Les illustrations originales sont signées Killoffer, dessinateur et scénariste de bandes dessinées, illustrateur pour Le Monde et Libération.

Cette nouvelle campagne est diffusée jusqu'à fin décembre 2011, dans les grands titres de la presse magazine, de la presse quotidienne nationale et de la presse spécialisée, choisis pour leur affinité avec les Sociétaires CASDEN et dans la presse quotidienne régionale.

Pour découvrir la campagne, www.casden.fr



Enquête nationale : l'École publique est-elle gratuite ?

Parmi les activités traditionnelles des DDEN, entre fonction officielle et mission associative, il y en a une qui permet à notre fédération d'examiner un point particulier de la situation de l'école publique et de son environnement. C'est ainsi qu'au Congrès national de 2010 nous avons rendu les conclusions de notre dernière enquête qui portait en particulier sur le périscolaire. Cette enquête, riche d'enseignements a fort intéressé nos partenaires, en particulier dans les départements où elle a été exploitée localement.

Cette année, étant donné le contexte social d'appauvrissement de nombreuses familles et des restrictions financières que subissent les collectivités territoriales, il nous a semblé urgent d'interroger « le terrain » sur l'état de l'application du principe de gratuité de l'École Publique.

Ainsi, nous rencontrerons les élus locaux, parents et enseignants. Le croisement de leurs regards devrait permettre une « photo » exhaustive.

Les résultats de cette enquête seront communiqués lors de notre prochain Congrès national à Poitiers les 23, 24 et 25 juin 2012.

Bien sûr il sera intéressant de rencontrer l'« économie sociale » sur ce thème. Son caractère ne la place-t-elle pas en première ligne ?



Éducation à la Paix : une priorité pour les Eclaireuses Eclaireurs de France

Chez les Éclés, on parle plus facilement de « vivre ensemble », en privilégiant une manière pacifique de résoudre les conflits (souvent qualifiée de non-violente), que d'éducation à la Paix.

C'est cependant un sujet inscrit dans nos fondements – Baden Powell (créateur du scoutisme) lui-même définissait l'éclaireur comme soldat de Paix ! – qui a récemment été réaffirmé dans le cadre de la Convention qui nous lie au Ministère de l'Éducation Nationale et valorise notre complémentarité éducative.

L'éducation à la Paix s'inscrit dans la dimension sociale de l'éducation au développement durable qui nous est si cher ; c'est donc un objet dont chacun doit aujourd'hui s'emparer !

Pendant le Jamboree scout mondial en Suède, 12 000 scouts, venus des quatre coins du monde, ont signé l'initiative et inscrit leur projet sur la carte des Messagers de Paix. Les 40 000 scouts présents sont également repartis avec une mission de « messager de la paix » dans leur pays.

Mais le Jamboree n'était que la première étape, du programme « Messager de la Paix » lancé officiellement le 28 septembre 2011 par l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS). Et aujourd'hui, tous les participants EEDF en sont le relais.

Le concept en est simple : chacun découvre et s'approprié la notion d'éducation à la paix, s'engage dans une ou des actions qu'il partage afin de transmettre aux autres !

En affirmant les valeurs de la culture de non-violence et de paix, l'Association dit le devoir et l'obligation pour chacun et chacune, enfant, jeune et adulte, de n'user d'aucune violence sous quelques formes que ce soit (physique, verbale et psychologique). L'apprentissage de ces valeurs suppose une relation pédagogique particulière dans laquelle les adultes en position éducative évitent tout préjugé, toute accusation publique, tout « étiquetage » de l'enfant ou du jeune, toute parole qui alimente une rumeur, toute attitude qui rabaisse ou humilie... Ils développent la confiance a priori dans les ressorts de l'enfant dans sa capacité à évoluer.

L'objectif de l'éducation à la non-violence et à la paix est l'acquisition par les enfants et les jeunes d'un savoir, d'un savoir-faire et d'un savoir-être leur permettant de cultiver des relations pacifiées, coopératives, solidaires et fraternelles avec les autres enfants et avec les adultes et de développer des aptitudes citoyennes les rendant acteurs de la vie démocratique de notre société. Les compétences à acquérir dans le cadre de ces savoirs sont de plusieurs ordres. Elles vont des compétences centrées sur soi à celles tournées vers le monde en passant par celles qui permettent l'attention à l'autre, au groupe et à l'organisation sociale.

Cette année, les Eclés donneront une tonalité particulière à leurs activités et leurs camps d'été, celle de la Paix : en 2012, pas de rencontres Eclés sans Paix !



Drame de Béziers : un acte à analyser avec respect et raison

Les militants des Autonomes de Solidarité Laïques à l'instar de l'ensemble de la communauté éducative sont bouleversés par cet acte tragique qui a conduit une enseignante du Lycée Jean Moulin à Béziers à mettre fin à ses jours dans l'enceinte de son établissement.

Acte désespéré, accompli sans doute au terme d'une accumulation de détresses, de solitudes, tant dans la vie privée que dans la vie professionnelle, dans une société où l'on peut sombrer avant même que le proche, l'ami, le passant, le collègue, le médecin, l'employeur ne puissent s'en apercevoir pour rompre le cycle infernal de la destruction, celui-ci doit tous nous interroger.

Il est trop facile de dire « elle était dépressive, cela n'a rien à voir avec son travail », comme il est aussi facile de prétendre à l'indifférence générale de tous.

Notre expérience militante nous a conduit à observer bien souvent que le métier d'enseignant, généralement choisi par passion, par désir de transmettre les savoirs et les valeurs pour construire des citoyens libres est un métier de convictions posées pour une vie entière, mais peut aussi être marqué de périodes de difficultés professionnelles.

Il n'est pas dans ce propos, nécessaire de poser les causes et les effets ; la difficulté professionnelle qui entraîne la détresse personnelle ou les difficultés de la vie qui influent sur la capacité à faire son travail. Il y a tant d'interactions entre le travail et la vie, et particulièrement dans nos métiers, que chacun d'entre nous ne peut être à ce point « compartimenté ».

Notre responsabilité, responsabilité d'humain s'il en est, quelle que soit notre place dans la société, et dans notre environnement scolaire en particulier, doit tendre à être à l'écoute des appels de l'autre, ses mots, ses attitudes, ses silences.

Notre attachement à rechercher et à contribuer à un climat plus serein dans les établissements, tant par nos actions militantes auprès de nos collègues adhérents que par nos travaux auprès de l'institution elle-même vise à favoriser une relation qui permet cette attention.

C'est le prix que chacun de nous doit mettre pour éviter, autant que cela sera possible, que des situations tendues ne se terminent, sans que personne ne puisse l'anticiper, par des actes tragiques.

Puisse ce drame épouvantable nous permettre de réfléchir à cela.



Rencontres nationales des PEL

La Fédération nationale, actrice depuis le début des années 1990 du développement des politiques éducatives locales, met en œuvre tous les deux ans depuis 2006 avec la ville de Brest les rencontres des PEL.

Les thèmes des précédentes éditions étaient les suivants :

- L'éducation à l'épreuve des territoires
- Faire société : éducation et démocratie
- Quel avenir pour les politiques éducatives territoriales ?

Le thème de la prochaine édition qui aura lieu les 15 et 16 novembre 2011 est le suivant :

Un projet d'éducation : pour quel développement local? Quels temps, quels espaces, quels contenus éducatifs?

Le programme 2011 des prochaines Rencontres nationales des PEL de Brest est par ailleurs disponible en téléchargement sur le site des Francas.

www.francas.asso.fr

Finale du concours d'affiches international « Agis pour tes droits »

Niort, ville préfecture du département des Deux Sèvres, accueille la finale du Concours d'affiches international « Agis pour tes droits » du mercredi 30 novembre au samedi 3 décembre, au centre Du Guesclin, place Chanzy. L'association départementale des Francas des Deux Sèvres et la fédération nationale co-organisent l'événement avec la ville, et le soutien de l'union régionale Poitou Charente et des associations départementales de la région.

L'exposition des affiches sélectionnées (entre 1.200 et 1.250 affiches) se déroulera en un seul lieu. A la différence de l'édition 2010, toutes les affiches finalistes seront exposées du mercredi au samedi, dans 7 lieux distincts de l'espace culturel.

Le samedi, les 120 affiches lauréates seront regroupées pour la réception finale (déclaration des résultats, communication) et pour l'élection de l'affiche « support de communication de l'édition 2012 ».



Parution de l'ouvrage : « La liberté de s'associer »



Dans la perspective de son 150^{ème} anniversaire, qu'elle célébrera en 2016, La Ligue de l'enseignement, en coopération avec les éditions Privat, a créé une collection qui s'intitule « Le comptoir des idées ». Avec six à huit titres par an, elle entend ainsi contribuer à mettre en lumière les enjeux et débats de notre temps avec la réelle volonté de réinterroger l'éducation populaire. Avec cette collection, la Ligue de l'enseignement souhaite également refaire vivre des textes qu'elle considère comme fondamentaux pour la construction d'une raison critique.

Le premier ouvrage, coécrit par Jean-Michel Ducomte son président et Jean-Marc Roirant son secrétaire général, est paru en librairie courant septembre, sous le titre : « La liberté de s'associer ». Ce livre est destiné à tous ceux qui s'intéressent à la vie associative. Si la reconnaissance juridique de la liberté d'association fut lente à s'imposer et si la méfiance à son égard des pouvoirs publics ne s'est jamais réellement démentie, l'évidence de sa nécessité, sinon de sa pratique, fut de tous les temps. Élément majeur de construction d'une société civile organisée consciente de ses droits et de ses responsabilités, facteur déterminant de la respiration civique de l'espace public, l'association s'est également révélée en tant que support du développement de l'économie sociale et solidaire. S'associer, c'est accepter de dépasser les déterminations égoïstes pour s'ouvrir à un travail de construction collective. Ce constat de bon sens n'a jamais, autant qu'aujourd'hui, constitué une invitation adressée aux citoyens de se rendre maîtres de leur destin.

Cette collection s'enrichira d'un ouvrage sur la laïcité, écrit par Jean-Michel Ducomte avant la fin décembre 2011.

Pour tout renseignement : Marie-Sophie Thiroux : msthiroux@laligue.org

Prix public : 7 euros



La LMDE et la MGEN appellent l'Etat à garantir le droit à la santé des femmes

Le 18 octobre 2011, la MGEN et la LMDE ont lancé un appel aux pouvoirs publics pour le droit des femmes à un accès universel et égalitaire à la santé, avec le soutien du Collège national des gynécologues et obstétriciens français et de la Fédération nationale des collèges de gynécologie médicale. Cet appel, signé par des personnalités publiques, est relayé par une pétition en ligne.

Des reculs inquiétants pour la santé des femmes

Près d'un demi-siècle après les combats pour l'accès à l'avortement et à la contraception, le système de santé français, aussi performant soit-il, ne garantit toujours pas un égal accès aux soins pour toutes les femmes. Bien au contraire, des remises en cause du droit des femmes à disposer d'elles-mêmes sont constatées chaque jour.

De nombreux freins financiers, matériels ou sociaux perdurent. L'Assurance-maladie ne prend que très partiellement en charge le remboursement des contraceptifs, les centres de planification ne sont pas équitablement répartis sur le territoire national, la sexualité n'est quasiment pas enseignée à l'école en dépit de la loi...

Des signaux alarmants sont également observés. Les adolescentes et les jeunes femmes ont de plus en plus recours à l'IVG, pour faire face à des grossesses non prévues, preuve que la prévention et l'éducation sont insuffisantes. Les services hospitaliers pratiquant l'IVG sont souvent les premières victimes des restrictions budgétaires tandis que les cliniques privées à but lucratif se désintéressent de plus en plus de cette pratique mal valorisée et mal tarifée...

(...)

Pour une politique de santé publique volontariste et égalitaire

Face à ce constat, la MGEN et la LMDE ont décidé de lancer un appel pour que les pouvoirs publics s'engagent à garantir un accès effectif à la santé pour toutes les femmes, quel que soient leur condition financière ou leur lieu d'habitation. L'Etat est en effet le seul à pouvoir, par exemple, décider les prises en charge de l'Assurance-maladie, organiser la carte hospitalière et les services hospitaliers de gynécologie et obstétrique ou orienter efficacement la formation des médecins et la recherche.

Pour les deux mutuelles, cela passe par davantage de prévention, un suivi gynécologique complet des femmes (pour la contraception, l'avortement, la maternité, le dépistage des cancers féminins et les troubles liés à l'âge), la gratuité de tous les modes de contraception, le développement de la recherche et le soutien aux structures de proximité qui accompagnent les femmes au quotidien.

L'appel s'inscrit dans la droite ligne de l'engagement citoyen de la MGEN et de la LMDE.

Mutuelles santé, elles ne limitent pas leur action au remboursement de soins mais s'investissent dans la prévention et l'éducation à la santé auprès de leurs adhérents, adultes et étudiants, et dans les écoles. Elles sont partenaires ou à l'initiative de programmes citoyens, notamment en matière de lutte contre les discriminations.

Le grand public peut le signer en ligne depuis les sites :

www.mgen.fr et www.lmde.com



Le site mae-prevention.org s'anime aux couleurs de la MAE !

MAE SOLIDARITÉ bénéficie, depuis 2008, de l'agrément d'association éducative complémentaire de l'enseignement public pour son engagement dans le domaine de la prévention.

Le site mae-prevention.org s'adresse aujourd'hui aux enseignants bien sûr, mais aussi aux enfants, aux parents d'élèves et plus largement aux familles pour les sensibiliser et les informer.

La page d'accueil dynamisée permet un accès simplifié aux cinq rubriques d'actualités :

- **Actions Prévention** : pour découvrir les actions de sensibilisation à la prévention menées dans toute la France grâce au réseau de 200 correspondants Prévention MAE répartis sur tout le territoire.

Quelques exemples à découvrir :

L'Allier se met en route en toute sécurité – rubrique sécurité routière

La MAE s'engage dans la Caravane Citoyenne – rubrique éco-citoyenneté

La Prévention en Ariège – rubrique sécurité routière avec alcool-drogue, non merci

- **Espace Jeux :** conçu pour les enfants avec des quiz, des jeux pédagogiques et des jeux concours **régulièrement organisés autour des personnages phares des outils de prévention MAE :**

Hector, le jeune urgentiste, apprend les gestes de premiers secours ;

Anastase, le petit canard prudent, sensibilise les plus jeunes à la sécurité routière ;

Octavie, une jeune fille très concernée par l'éco-citoyenneté.

- **Espace Parents :** propose des fiches pratiques sur les différents thèmes de prévention (sécurité routière, gestes de premiers secours, ...) mais aussi des articles sur l'éducation, le parcours scolaire.

Quelques exemples :

Les troubles de l'apprentissage : sachez les décrypter.

Le soutien scolaire : comment aider son enfant ?

Les déplacements : bouger mieux pour avancer.

- **Espace Enseignants :** le catalogue en ligne des outils de prévention selon les publics scolaires (de la maternelle au lycée), les thèmes et les types de ressources (kits, jeux, expositions...). Dans cet espace, les enseignants peuvent télécharger ou commander tous les supports pédagogiques.

Spécialiste de la protection de l'enfant et de la famille depuis 80 ans, la MAE connaît bien les risques auxquels les enfants et les jeunes sont exposés. L'association MAE SOLIDARITÉ et le site mae-prevention.org, c'est toute l'expérience de la MAE au service de la prévention.



Formation aux premiers secours : La MAIF crée le buzz

Être formé aux gestes de 1ers secours est un geste citoyen majeur. En France, seule 27% de la population est formée (80% en Allemagne). Pourtant, lorsqu'ils sont pratiqués, ils augmentent de 15% les chances de survie. Afin de sensibiliser le grand public à l'importance d'apprendre les gestes qui sauvent, la MAIF, avec le concours de la fédération nationale de la protection civile (FNPC), met en place une information sur les réseaux sociaux.

Vous souhaitez partager votre expérience, inciter les autres à se former ? Vous souhaitez suivre les discussions sur ce sujet et recevoir de nombreuses informations utiles ?

**Participez aux échanges et sensibilisez vos collaborateurs et vos proches !
Ce mouvement citoyen est à viraliser sans modération !**

<http://www.facebook.com/pages/Apprendre/206929259377055>

https://twitter.com/#!/apprendre_

<http://apprendre1.tumblr.com/>

http://www.dailymotion.com/Apprendre_

<http://www.youtube.com/user/apprendre2>

<http://www.wat.tv/Apprendre>

Pour tout connaître des actions de la MAIF dans le domaine des gestes de premiers secours (partenariat avec l'Education Nationale, organisation de réunions d'information, financement de formations dans le milieu de l'éducation populaire), rendez-vous sur :

<http://www.maif.fr/la-maif-s-engage/partenariat-mecenat/prevention/premiers-secours-1.html>

Trophée de l'assurance - Accessibilité de la doc MAIF en braille en caractères agrandis et en audio

La MAIF a remporté l'un des Trophée de l'assurance 2011 pour son engagement en faveur des personnes handicapées.

Les Trophées de l'assurance récompensent les acteurs du secteur de l'assurance pour leurs initiatives, leurs produits et leurs innovations de l'année. Le jury est composé de professionnels de l'assurance et de journalistes de la presse spécialisée.

La mutuelle a en effet obtenu le trophée d'or de la relation client pour la mise à disposition, en braille, en caractères agrandis et en audio, de son magazine d'information MAIF magazine, de ses contrats, notices d'informations, guides, attestations d'assurances, avis d'échéance... auprès de ses sociétaires déficients visuels.

De quoi rappeler l'engagement sociétal de l'assureur militant.

Pour en savoir plus :

www.maif.fr/handicap



1^{ères} Rencontres des PEP, les 8, 9 et 10 décembre



Présent depuis bientôt 100 ans, sur l'ensemble du territoire national avec ses 95 associations départementales et ses 23 unions régionales, le Mouvement PEP conduit une action associative ayant pour finalité l'accès de tous aux droits communs de la société.

Cette action, qui repose sur les valeurs fondatrices de laïcité et de solidarité et s'inscrit dans une démarche de transformation sociale, est conduite par les militants et bénévoles associatifs et par les 17 000 professionnels salariés des établissements, structures et dispositifs gérés par les associations PEP.

Confrontés aux changements et évolutions sociales et politiques, confrontés aux évolutions institutionnelles et réglementaires actuelles et à la persistance, voire l'aggravation, des inégalités sociales, éducatives et culturelles, les militants associatifs et les professionnels doivent débattre des finalités et objectifs de leur engagement et de leurs métiers.

Ces « 1^{ères} Rencontres PEP », sont donc, autour des militants et professionnels PEP, un espace d'entretiens, de débats, de rencontres, de présentations de la diversité des actions réalisées et en projet auxquels sont invités, les associations partenaires, les institutionnels, les usagers des actions et dispositifs mis en place, et plus largement le public intéressé par l'apport actuel du mouvement associatif à l'évolution de la société.

Des « entretiens » permettront d'approfondir, avec des chercheurs et universitaires, la réflexion sur les concepts et principes sur lesquels reposent nos pratiques : solidarité, laïcité, accompagnement, émancipation, transformation sociale...

Des « débats » en ateliers avec les partenaires et institutionnels traiteront de sujets tels que : parcours de scolarité des élèves à besoins éducatifs particuliers, accès aux loisirs, marchandisation des biens sociaux, économie sociale et solidaire et services publics, place et rôle des familles pour une co-éducation, etc...

C'est à ces moments d'échanges et de construction que le Mouvement PEP vous invite, vous militants associatifs, professionnels, citoyens, attachés comme nous au développement de l'action associative comme contribution à la transformation sociale...

Les 8, 9 et 10 décembre 2011 au Palais des Congrès d'Issy les Moulineaux

3 jours de débats, de conférences et un village de l'innovation sociale

Inscription en ligne sur www.lespep.org

Contact :

Renseignements, demande de partenariats : accueil@lespep.org



L'UNSA Éducation, partie prenante de l'Appel de Bobigny

Le 2 novembre 2011, les signataires de l'Appel de Bobigny⁽¹⁾ tiennent une conférence de presse pour présenter les analyses complémentaires sur l'autonomie, la participation les enjeux individuels et collectifs, la formation des professionnels, la participation des jeunes et des familles aux projets éducatifs.

Cette démarche — dont l'initiative avait été notamment prise par le Réseau français des villes éducatrices et la Ligue de l'enseignement — vise à faire de la question éducative un enjeu majeur du débat public à l'occasion des échéances politiques de 2012. Initiative inédite, elle regroupe pour la première fois les acteurs du système éducatif que sont les collectivités, les associations, des mouvements de jeunes et les principales organisations syndicales (y compris à l'échelon interprofessionnel). L'ensemble des propositions de l'Appel (de 2010 à novembre 2011) est marqué par un double souci : une réelle démocratisation du système éducatif au sens large du terme ; la cohérence des projets éducatifs territoriaux — notion importante pour l'UNSA Éducation⁽²⁾.

Laisser le système éducatif en l'état sans le transformer, c'est glisser inéluctablement vers un éclatement auquel conduisent aussi bien l'immobilisme⁽³⁾ que les mesures idéologiques aux effets destructeurs prises par les gouvernements depuis 2002 (suppressions massives, démantèlement de la formation des enseignants, déssectorisation...). L'Appel de Bobigny aura permis d'enrichir la réflexion commune sur l'articulation entre cadre national fort et cohérence de l'intervention des acteurs locaux dans une autonomie qui est un moyen de réussir et non un but en soi.

Il ne faut pas mythifier un passé imparfait autant que révolu. C'est en redynamisant le service public au service de la réussite de tous les jeunes qu'on combattra efficacement les éternels contempteurs du service public laïque d'éducation.

Voir le texte initial sur le site du RFVE :

<http://is.gd/wdZuDb>.

1) Les assises elles-mêmes ont donné lieu à un développement dans l'Enseignement public n°125 de décembre 2010.

2) Sur Éducation & Territoires, voir : <http://is.gd/oA4S6E>.

3) Nous renvoyons ici à l'ensemble des études et rapports sur les systèmes éducatifs, en particulier PISA.

ACTUALITES DE L'ESS ET DE L'ÉDUCATION

Mois de l'Economie Sociale et Solidaire



En novembre est organisée à l'initiative du CNCRES (Conseil National des Chambres régionales de l'Economie Sociale) la 4e édition nationale du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire.

Cette manifestation a pour but de faire découvrir au plus grand nombre, pendant un mois, et au travers d'initiatives et d'actions les plus diverses possibles, l'autre façon de concevoir l'économie qu'incarne l'ESS.

Pour inscrire une manifestation, consulter le programme, être acteur du changement, rendez-vous sur le site :

<http://www.lemois-ess.org>

Egalement en ligne le mini-film à visionner, libre de droit pour utilisation : « *Et si l'ESS permettait de gagner le Droit à l'Avenir ?* »

http://www.lemois-ess.org/accueil/je_veux_comprendre/voir_le_film

Les 12 propositions du CEGES pour une économie démocratique

Au cours d'une conférence débat organisée le 7 novembre 2011, le CEGES a présenté « 12 propositions de l'économie sociale et solidaire » pour une économie démocratique.

Ces propositions ont vocation à peser dans le débat des élections présidentielles et législatives de 2012.

Articulées autour des deux thèmes, « Donner le pouvoir aux personnes et non à l'argent » et « Partager collectivement la richesse produite », elles sont consultables sur le site :

<http://ceges.org/images/stories/douzepropositionsceges.pdf>

L'enquête de la CPCA pour alerter les pouvoirs publics sur les enjeux liés au financement des associations est toujours en ligne !

Les associations sont aujourd'hui fragilisées par de fortes tensions budgétaires et institutionnelles. À l'approche des présidentielles de 2012, il est urgent qu'elles réagissent et qu'elles fassent entendre leur voix afin de préserver leur identité!

Pour mieux cerner les problématiques financières des associations, la CPCA et le CNAR Financement (porté par France Active) invitent l'ensemble des responsables associatifs à répondre à une grande enquête nationale sur le financement.

Cette enquête sera restituée auprès des pouvoirs publics, lors d'une manifestation nationale, le 17 janvier prochain au Sénat.

Pour répondre (compter une dizaine de minutes), il faut se munir des éléments financiers relatifs à votre association et se rendre sur enquête.

www.cPCA.asso.fr

Europe : proposition de définition de l' « entreprise sociale » par la commission européenne

Le 6 octobre 2011, la commission européenne a proposé un « règlement du Parlement européen et du Conseil établissant un programme de l'UE pour le changement social et l'innovation sociale » dont un des objectifs vise à « stimuler l'emploi et l'inclusion sociale en augmentant la disponibilité et l'accessibilité du microfinancement pour les groupes vulnérables et les microentreprises et en améliorant l'accès au financement pour les entreprises sociales ». Le document propose cette définition de « l'entreprise sociale » : « une entreprise dont le principal objectif est d'avoir une incidence sociale plutôt que de générer du profit pour ses propriétaires ou ses partenaires. Elle opère sur le marché en fournissant des biens et des services de façon entrepreneuriale et innovante et elle utilise ses excédents principalement à des fins sociales. Elle est soumise à une gestion responsable et transparente, notamment en associant ses employés, ses clients et les parties prenantes concernées par ses activités économiques ».

Source : www.recma.fr

Éducation: le collectif Appel de Bobigny interpelle les candidats à la présidentielle

Des élus, syndicats de parents d'élèves, d'enseignants, associations de l'éducation populaire et mouvements pédagogiques, regroupés dans le collectif « Appel de Bobigny », ont interpellé mercredi 2 novembre 2011 les candidats à la présidentielle pour que l'éducation « retrouve une place prioritaire », lors d'une conférence de presse à la mairie de Paris.

Ce collectif a travaillé pendant 3 ans à l'élaboration de propositions pour faire de l'éducation et de la formation une priorité des politiques publiques.

Ces propositions, présentées il y a un an, ont depuis été enrichies de 6 textes complémentaires concernant notamment l'éducation des 0-6 ans et l'autonomie des établissements scolaires.

L'appel est consultable sur le site du réseau des villes éducatrices

http://www.villeseducatrices.fr/page.php?page_id=20

Il a été signé par plusieurs organisations membres de L'ESPER : **l'AFEV, les CEMEA, le SGEN-CFDT, l'OCCE, la FCPE, les Francas, la FSU, l'UNSA Education, la Ligue de l'Enseignement, le SE UNSA, la FOEVEN, les PEP, les DDEN, la JPA, les CMR, EEDF.**